



Entre méfiance, prudence et politesse : quand les parents enseignent à leurs enfants comment se conduire dans les espaces publics urbains à Paris et Milan

Clément Rivière

► To cite this version:

Clément Rivière. Entre méfiance, prudence et politesse : quand les parents enseignent à leurs enfants comment se conduire dans les espaces publics urbains à Paris et Milan. *Enfances, Familles, Générations*, 2018. hal-03189741

HAL Id: hal-03189741

<https://hal.science/hal-03189741>

Submitted on 23 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre méfiance, prudence et politesse : quand les parents enseignent à leurs enfants comment se conduire dans les espaces publics urbains à Paris et Milan

Between Distrust, Cautiousness and Politeness : Parents Teaching Children How to Behave in the Public Spaces of Paris and Milan

Clément Rivière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/efg/2484>

ISSN : 1708-6310

Éditeur

Centre Urbanisation Culture Société (UCS) de l'INRS

Ce document vous est offert par Université Lille 3



Référence électronique

Clément Rivière, « Entre méfiance, prudence et politesse : quand les parents enseignent à leurs enfants comment se conduire dans les espaces publics urbains à Paris et Milan », *Enfances Familles Générations* [En ligne], Articles sous presse, mis en ligne le 17 août 2018, consulté le 11 octobre 2018.
URL : <http://journals.openedition.org/efg/2484>

Ce document a été généré automatiquement le 11 octobre 2018.



Enfances Familles Générations est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Entre méfiance, prudence et politesse : quand les parents enseignent à leurs enfants comment se conduire dans les espaces publics urbains à Paris et Milan

Between Distrust, Cautiousness and Politeness : Parents Teaching Children How to Behave in the Public Spaces of Paris and Milan

Clément Rivière

- 1 L'accessibilité, propriété fondatrice des espaces publics (voir notamment Goffman, 2013 [1963]; Lofland, 1998), confère un caractère ambivalent à l'expérience de leur exploration. Ces espaces de sociabilité exposent en effet dans le même temps à l'imprévu et au danger, comme l'illustre l'expérience des personnes homosexuelles dans les grandes villes contemporaines, pour qui les espaces publics sont des espaces de rencontre et d'expression, mais demeurent hétéronormés et potentiellement inquiétants (Valentine et Skelton, 2003 ; Leroy, 2010). Dans la mesure où l'expérience du côtoiement d'étrangers, définis en tant qu'individus « personnellement inconnus » (Lofland, 1973) y constitue la règle, les usages des espaces publics urbains¹ incarnent la *serendipity* – le fait de découvrir une chose alors qu'on en cherchait une autre – qui fait l'« essence de l'urbain » (Hannerz, 1983 [1980]). Dans un contexte de réflexion plus large sur les conséquences du processus d'urbanisation, cette spécificité a suscité l'intérêt de nombreux sociologues dès la période d'institutionnalisation de la discipline (voir notamment Simmel, 2004 [1903]; Wirth, 1938) et il semble raisonnable d'envisager l'étude des rapports sociaux dans la grande ville – qui interroge notamment les comportements humains dans les espaces publics urbains – comme un thème classique de l'analyse sociologique.
- 2 Les enfants, qui tendent à être perçus comme des utilisateurs incompetents des espaces publics urbains, car supposés incapables d'y discerner le danger (Cahill, 1990), se trouvent

dès leur plus jeune âge « bombardés d'instructions » relatives à leurs déplacements (Lofland, 1973). Pourtant, peu d'enquêtes sociologiques ont décrit sur une base empirique ces « instructions » et de manière plus générale la *socialisation à la ville* des enfants. « Transmission explicite et expresse par prescription et préceptes » (Bourdieu, 1980, p. 126), celle-ci repose sur l'action éducative et la transmission de compétences d'interaction et de mobilité, ainsi que de normes de comportement et de représentations du danger. Elle doit être distinguée de la *socialisation par la ville*, qui est le produit d'expériences inscrites dans le cadre de la fréquentation ordinaire des espaces publics : cette socialisation par imprégnation fait elle-même l'objet d'une préparation dans le cadre de la *socialisation à la ville*.

- 3 Alors que la fréquentation des rues est une contrainte d'usage difficilement contournable en milieu urbain, comment les parents s'y prennent-ils pour tenter de réduire l'incertitude consubstantielle à l'expérience des espaces publics urbains ? Comment enseignent-ils au quotidien à leurs enfants « comment se comporter dans les lieux publics » (Goffman, 2013 [1963]) ? L'œuvre d'Erving Goffman suggère bien que l'incorporation des normes s'opère par le truchement des exigences correctives de l'entourage, « les enfants [devant] constamment réaccomplir leurs actions » (Goffman, 1973 [1971], p. 154). Ou encore que la famille constitue le « cadre idéal de différenciation des rôles » (Goffman, 2002 [1977]) selon le sexe biologique de ses membres. Toutefois, les modalités de la socialisation demeurent dans l'ensemble largement implicites dans l'approche interactionniste des comportements en public, et Goffman lui-même a reconnu les limites empiriques de l'« observation naturaliste non systématique » (Goffman, 1973 [1971], p. 17) à laquelle il a eu principalement recours.
- 4 Cet article a pour ambition d'enrichir l'approche interactionniste des comportements en public en interrogeant leur genèse, et en particulier l'incorporation de manières d'agir et de se présenter. Pour ce faire, il s'appuie sur une thèse de doctorat en sociologie (Rivière, 2014a) portant sur les modalités de l'encadrement parental des déplacements et des activités des enfants dans les espaces publics, réalisée en contexte de mixité sociale à Paris (France) et Milan (Italie).
- 5 Cette perspective comparative, qui avait notamment pour objectif d'interroger la façon dont les contextes locaux de mise en œuvre contribuent à définir les pratiques d'encadrement parental, en lien notamment avec des modalités distinctes de fonctionnement des marchés scolaires et de l'organisation de la vie familiale, ne fera pas l'objet de développements dans cet article, de même que la différenciation de l'action éducative des parents et ses principes, qui ont été présentés ailleurs (Rivière, 2017 ; 2018). Il s'agit en effet ici de proposer une description des *contenus communs* des enseignements transmis aux enfants par leurs parents en vue d'explorer la ville sans eux, de manière transversale aux terrains d'enquête et aux caractéristiques des familles rencontrées. À la suite d'une revue de la littérature consacrée à la régulation parentale des pratiques urbaines des enfants, puis d'un bref cadrage méthodologique de l'enquête, cette contribution décrit ainsi la façon dont les parents rencontrés à Paris et à Milan transmettent à leurs enfants des consignes relatives à la façon dont ils doivent se conduire dans les espaces publics urbains, mais aussi le caractère spécifique des recommandations de discrétion adressées aux filles.

Les enfants, leurs parents et ce « monde d'étrangers » qu'est la ville

- 6 Il est difficile de prétendre à la nouveauté de l'approche sociologique des activités et des déplacements réalisés par les enfants dans les espaces publics urbains. La plus ancienne recherche dont nous avons pu retrouver la trace est en effet un article publié dans l'*American Sociological Review* en 1939, qui interroge le rapport à leur quartier d'enfants en âge scolaire (Bernard, 1939). En France, la plus ancienne étude de la vie des enfants en milieu urbain est à notre connaissance celle menée à la fin des années 1950 par Rose-Marie de Casabianca dans le 9^e arrondissement de Paris (Casabianca, 1959).
- 7 Dans une revue des travaux consacrés par les sciences sociales francophones au rapport des enfants au territoire, Sonia Lehman-Frisch et Jeanne Vivet relèvent pourtant la rareté des recherches disponibles sur cette question (Lehman-Fisch et Vivet, 2011). Difficile de ne pas partager leur constat, assez paradoxal dans la mesure où les travaux de l'historien français Philippe Ariès ont largement contribué à inspirer les pionniers de la sociologie de l'enfance à travers le monde, notamment à partir de son analyse de l'évolution de la présence des enfants dans la rue (Ariès, 1960).
- 8 Un certain nombre de travaux récents ont bien interrogé la dimension spatiale des processus de socialisation enfantins, tels ceux de Julie Delalande qui s'est intéressée aux cours de récréation en tant qu'espaces de socialisation à l'écart des adultes (Delalande, 2001) ou d'Hervé Glévairec qui étudie les chambres à coucher en tant qu'espaces de construction de l'autonomie (Glévairec, 2010). La redécouverte en cours de l'enfance par les chercheurs en sciences sociales français a également conduit certains d'entre eux à s'intéresser à leurs pratiques quotidiennes de mobilité (Depeau, 2008) et une enquête de grande ampleur portant sur les modes de vie enfantins dans des espaces gentrifiés a été récemment conduite à Londres, Paris et San Francisco (Lehman-Frisch et al., 2012). S'appuyant sur des entretiens conduits auprès d'enfants et de leurs parents (ou d'autres adultes référents) dans les trois villes, cette enquête est révélatrice du regain d'intérêt contemporain de la recherche en sciences sociales pour les pratiques urbaines des enfants dans le contexte français, dont témoigne également un dossier proposant un regard pluridisciplinaire sur « les enfants dans la ville » (Gayet-Viaud et al., 2015).
- 9 La réalisation de nombreuses recherches dans d'autres pays d'Europe et en Amérique du Nord éclaire et complète ces travaux conduits dans le contexte français. En Europe, une part considérable de celles-ci s'est attachée à l'étude des perceptions de leur environnement par les enfants en milieu urbain, en ayant notamment recours à la photographie ou à des cartes mentales (voir par exemple Chawla et Malone, 2003). En Amérique du Nord, un intérêt marqué pour les modalités de réalisation du trajet pour et depuis l'école caractérise une part importante de la production scientifique, dans un contexte de préoccupation institutionnelle pour le surpoids et l'obésité des plus jeunes (McMillan, 2005 ; Lewis et Torres, 2010).
- 10 De manière plus générale, la lecture des travaux disponibles met en lumière trois ensembles de résultats. Tout d'abord, la poursuite du déclin de la présence des enfants dans les espaces publics des villes occidentales au cours des dernières décennies, dans le cadre d'un processus amorcé il y a plusieurs siècles : moins fréquent et durant moins longtemps, le jeu en extérieur tend à se dérouler dans un périmètre plus réduit et

d'avantage contrôlé par les parents (voir notamment Valentine et Mc Kendrick, 1997 ; Karsten, 2005 ; Witten et al., 2013 ; Rivière, 2016). Laisser ses enfants se déplacer ou jouer sans surveillance dans les espaces publics urbains est ainsi progressivement devenu un marqueur de négligence voire d'irresponsabilité, notamment en Grande-Bretagne où un virulent débat autour du thème de la « paranoïa parentale » prit place au début des années 2000 (Pain, 2006). Ensuite, la différenciation des pratiques urbaines des enfants selon les contextes résidentiels – la densité du bâti et les caractéristiques de la population résidente jouant notamment un rôle – mais aussi selon les propriétés sociales des familles au sein desquelles les enfants grandissent (voir notamment Valentine, 1997a ; Depeau, 2008 ; Authier et Lehman-Frisch, 2012 ; Rivière, 2017). Enfin, le caractère transversal à l'espace urbain et social de la nette différenciation de l'accès des enfants aux espaces publics selon leur sexe, les filles tendant à subir davantage de restrictions que les garçons. Les craintes qui entourent de manière générale la présence autonome des enfants dans les espaces publics se trouvent encore renforcées et révèlent des représentations parentales fortement genrées de la vulnérabilité des enfants (voir notamment Valentine, 1997b ; O'Brien et al., 2000 ; Karsten, 2003 ; Granié, 2010).

- 11 Alors que ces résultats de recherche suggèrent de manière indirecte l'existence de formes de régulation de la présence des enfants dans les espaces publics urbains, relativement peu de travaux se sont intéressés de manière précise au rôle joué par les parents dans cette régulation. La remarquable recherche conduite au milieu des années 1990 par la géographe britannique Gill Valentine dans le nord-ouest de l'Angleterre (voir notamment Valentine, 2004) a cependant permis de mettre au jour la forte structuration des pratiques parentales par les normes sociales locales, et en particulier le rôle joué par les pairs parentaux. Les décisions des parents s'appuient ainsi sur l'anticipation de jugements moraux : alors que des responsabilités liées à la sécurité et au comportement de leurs enfants dans les espaces publics pèsent sur leurs épaules, ils se trouvent partagés entre un désir d'encourager la prise d'autonomie de leur enfant et la peur d'être considérés comme de « mauvais » parents. Dans cette perspective, la diversité des usages qui sont faits du téléphone mobile en vue d'encadrer les mobilités enfantines est révélatrice de certains principes de différenciation de l'intervention parentale (Pain et al. 2005 ; Rivière, 2014b). D'autres recherches ont quant à elles montré le rôle central joué par l'école dans la construction des réseaux de sociabilité parentaux, et dans la production d'une interconnaissance locale qui contribue à les rassurer (Singly et Giraud, 2012 ; Kosunen et Rivière, 2018).
- 12 Au total pourtant, et comme le soulignaient les coordinateurs d'un précédent dossier thématique consacré par la revue *Enfances, Familles, Générations* à « l'enfant et la ville » (Cloutier et Torres, 2010), le rôle joué par l'action éducative des parents dans la définition des relations entretenues par les enfants avec la ville demeure relativement sous-enquêté par la recherche en sciences sociales. Cela ne constitue pas le moindre des paradoxes dans le contexte contemporain de « domestication » (Holloway et Valentine, 2000) de l'enfance.

Cadre méthodologique

- 13 Afin de saisir la façon dont les parents accompagnent leurs enfants dans la découverte des sociétés urbaines contemporaines, une enquête de terrain a été conduite entre mars

2009 et avril 2012 dans deux espaces péricentraux de mixité sociale à Paris (France) et Milan (Italie).

- 14 Le choix de construire le dispositif d'enquête autour d'une campagne d'entretiens semi-directifs² s'est fondé sur l'opportunité offerte par la méthode de l'entretien d'interroger simultanément le sens que les enquêtés confèrent à leurs pratiques et ces pratiques elles-mêmes, y compris les plus ordinaires (Lahire, 2007). 78 entretiens ont ainsi été conduits auprès de 88 parents (51 mères, 17 pères et 10 couples) d'au moins un enfant âgé de 8 à 14 ans ; 43 l'ont été en italien à Milan (28 mères, 7 pères et 8 couples) et 35 en français à Paris (23 mères, 10 pères et 2 couples). D'une durée moyenne de 73 minutes, ces entretiens ont fait l'objet d'une retranscription intégrale dans leur langue de réalisation. Six d'entre eux ont été partiellement ou intégralement réalisés en présence d'un ou de plusieurs des enfants concernés, ce qui leur a permis d'intervenir de manière plus ou moins spontanée au cours des échanges.
- 15 Commun aux deux terrains d'enquête, le guide d'entretien comportait trois volets : le premier portait sur la vie de quartier et le parcours résidentiel des enquêtés, le second interrogeait les pratiques urbaines des enfants et les pratiques d'encadrement mises en œuvre par les parents, et le troisième introduisait un questionnaire plus large sur le rapport des parents à la vie urbaine et à la surveillance des espaces publics. En vue de construire un cadre propice au recueil des pratiques quotidiennes (Lahire, 2007), la plupart des entretiens se sont déroulés autour d'une carte représentant le terrain défini dans chaque ville pour l'enquête.
- 16 Les enquêtés ont déclaré être les parents de 171 enfants au total, dont 123 appartiennent à la phase d'âge définie pour l'enquête (8-14 ans), à l'interface de l'école primaire et du passage vers l'enseignement secondaire. En termes de catégories socio-professionnelles, près d'un tiers des enquêtés appartiennent aux cadres et professions intellectuelles supérieures, un peu plus d'un quart sont membres des professions intermédiaires, un cinquième sont employés et un peu moins d'un dixième sont respectivement ouvriers d'une part, commerçants et chefs d'entreprise de l'autre³.
- 17 Le recrutement des enquêtés s'est opéré par le biais de quatre canaux principaux : le démarchage direct dans des espaces publics ou semi-publics, la mise en contact par l'intermédiaire d'informateurs privilégiés (militants politiques et associatifs, prêtres, baby-sitter d'une enquêtée...), les associations locales de parents d'élèves et la recommandation par un enquêté précédent. La recherche était dans les différents cas de figure présentée comme portant sur les usages enfantins des espaces publics dans des quartiers caractérisés par l'hétérogénéité sociale et culturelle de leur population.
- 18 Le terrain parisien est situé dans le 19^e arrondissement de Paris, sur le territoire des deux anciennes communes de La Villette et de Belleville, absorbées par la capitale en 1860. Il comptait 125 393 habitants en 2008, dont 15,7 % d'étrangers. Cette même année, aucun des huit grands groupes socioprofessionnels distingués par l'INSEE n'y représentait plus d'un cinquième de la population âgée de 15 ans et plus. À Milan, le terrain d'enquête est délimité par deux importantes voies de circulation automobile (viale Monza à l'ouest et via Palmanova à l'est). Également situé au nord-est de la ville, il comptait 76 427 habitants au 31 décembre 2008 selon le bureau des statistiques de la ville, dont 23,7 % d'étrangers. Sa composition sociale a évolué au cours des dernières décennies : en lien avec le processus de désindustrialisation de la capitale lombarde, de nombreux ouvriers ont été remplacés par des employés et des dirigeants de petites entreprises, et l'élévation

marquée par endroits du taux de diplômés de l'enseignement supérieur suggère l'existence de processus de gentrification localisés (Arrigoni, 2010).

- 19 Comparables du point de vue de leur situation géographique au sein des deux métropoles (à la périphérie nord-est de l'hypercentre), ces deux espaces le sont également du point de vue de leur trajectoire de développement : ces anciens villages absorbés par la ville-centre dans le cadre de son expansion ont fait l'objet d'un processus d'industrialisation puis de désindustrialisation (Rivière, 2014a).

Apprendre à se méfier des véhicules motorisés et des inconnus

- 20 La description des deux principales menaces que constituent pour les parents les accidents de la circulation et l'entrée en contact avec un inconnu malveillant peut paraître triviale, et elle l'est d'ailleurs dans une certaine mesure aux yeux des parents enquêtés eux-mêmes, tant un ensemble de recommandations leur semblent *aller de soi*. Les craintes relatives aux accidents de la circulation et aux mauvaises rencontres conduisent ainsi à la formulation de recommandations explicites dans la quasi-totalité des familles rencontrées, et l'enseignement aux jeunes enfants qu'il leur faut à la fois se méfier des véhicules motorisés et des personnes adultes qu'ils ne connaissent pas est fréquemment décrit comme correspondant aux « trucs que disent tous les parents », aux « recommandations habituelles », aux « choses que tout le monde dit aux enfants ». Insister sur ces deux risques n'en demeure pas moins incontournable, dans la mesure où en protéger les enfants est perçu comme relevant principalement de la responsabilité des parents. Ces risques ne sont bien entendu pas spécifiques au cadre urbain (Valentine, 1997c), mais le danger qu'ils représentent s'y trouve renforcé dans la perception qu'en ont les parents, par comparaison notamment avec les espaces moins densément peuplés qu'ils sont susceptibles de fréquenter pendant leurs vacances.
- 21 Comme dans d'autres contextes métropolitains (voir notamment Fotel et Uth Thomsen, 2003 ; Witten et al., 2013), la circulation de véhicules motorisés est perçue sur les deux terrains d'enquête comme une menace pesant sur l'intégrité physique des enfants. Le désir de les en protéger est particulièrement saillant dans les entretiens, les parents insistant notamment sur la nécessité de faire prendre aux enfants la mesure du danger que constituent ces véhicules, qui entraîne l'exigence d'une concentration permanente. Les enquêtés, en particulier les mères⁴, dénoncent fréquemment l'imprudence des automobilistes et des motards, dont le manque de civisme, associé à l'irrespect des limites de vitesse et de la signalisation routière, voire des passages protégés par les piétons, est montré du doigt. Le respect défaillant du code de la route par les conducteurs de véhicules motorisés, mais aussi par d'autres piétons, est souvent présenté comme rendant d'autant plus difficile l'éducation routière, dans la mesure où les parents doivent simultanément enseigner à leurs enfants les règles de la circulation, mais aussi à douter du respect inconditionnel de ces règles par les adultes.

J'ai peur de leur faire traverser via Padova, parce que malheureusement il y a des passages piétons, mais... Ils klaxonnent et arrivent à toute vitesse quand même.

Mère (Mère au foyer, conjoint consultant), Milan. Trois fils de 22, 19 et 9 ans, deux filles de 17 et 9 ans.

J'apprends à ma fille que ce n'est pas parce que c'est à sens unique qu'il ne faut regarder que d'un côté, et que ce n'est pas parce que le bonhomme est vert qu'on peut traverser.

Mère (Journaliste free-lance), Paris. Une fille de 9 ans, un fils de 3 ans.

C'est une chose que j'essaie toujours de faire, chaque fois que je l'accompagne à l'école, je lui dis : « Attention, tu dois toujours bien vérifier la couleur du feu, mais tu ne dois pas non plus trop faire confiance parce que parfois c'est vert pour toi, mais il y a des personnes imprudentes, et donc tu dois bien vérifier que même si c'est vert tu peux traverser la rue sans danger ».

Père (Auxiliaire de vie), Milan. Un fils de 9 ans.

- 22 Marcher sur le trottoir, traverser la rue sur les passages protégés, bien regarder (éventuellement plusieurs fois) des deux côtés de celle-ci avant de traverser, respecter les feux et panneaux de signalisation (et notamment attendre le fameux « petit bonhomme vert » à Paris), ne pas faire preuve d'une confiance aveugle envers les conducteurs de véhicules motorisés, même lorsque l'on a la priorité : tels sont les principes communs de l'éducation routière transmis par les parents interrogés. De manière plus spécifique, certains endroits peuvent être recommandés, déconseillés, voire interdits pour traverser la rue. À des fins d'évaluation de la prudence de leur comportement, les enfants peuvent par ailleurs être suivis par leurs parents avant de se déplacer seuls. Le processus d'éducation routière débute ainsi souvent bien en amont des premières expériences de mobilité autonome, et notamment au cours des déplacements réalisés en compagnie des parents, qui constituent autant d'expériences de fréquentation ordinaire des espaces publics urbains.

Je pense que tous les parents font ça ? On leur fait la morale, on explique, on réexplique, on explique tous les jours. Le bonhomme rouge et le bonhomme vert, les clous [il est ici question ici des passages protégés pour les piétons], les voitures... (...) Les grands classiques !

Mère (Mère au foyer, conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans.

- 23 Tout comme le risque d'accident de la circulation, la menace que constitue la rencontre d'inconnus malveillants tend à être perçue comme renforcée en milieu urbain. Les parents invitent fermement leurs enfants à ne pas faire confiance aux adultes qu'ils ne connaissent pas, et cela indépendamment de la gentillesse dont ces derniers peuvent faire preuve envers eux. Il ne faut pas les écouter, encore moins répondre à leurs questions. Ne pas les croire non plus s'ils disent connaître l'enfant ou ses parents, et n'accepter aucun présent de leur part. Ne pas les suivre, surtout ne pas monter dans leur véhicule et continuer son chemin. De cet ensemble de recommandations, qui se font moins pressantes à mesure de l'avancée en âge des enfants, émergent la crainte de l'enlèvement – déjà largement documentée à propos des contextes états-unien et britannique (voir respectivement Best, 1987 et Pain, 2006) – et de manière plus implicite celle de la pédophilie (Rivière, 2016), cela alors même que la menace la plus sérieuse pour l'intégrité physique des enfants est constituée par leurs proches (Jenks, 1996).

Je ne dis pas que toutes les personnes que tu rencontres peuvent être des ennemis potentiels, ce n'est absolument pas ce que je leur enseigne, mais il y a aussi des personnes à qui on ne peut pas faire confiance. Et une seule d'entre elles suffit pour ruiner ta vie. (...) Donc de manière générale je leur dis de ne pas faire confiance aux personnes qu'ils ne connaissent pas.

Mère (Cadre de banque), Milan. Deux fils de 12 et 8 ans.

J'essaie de lui dire qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Alors j'essaie de ne pas faire des trucs trop compliqués, mais évidemment je lui dis : « Quelqu'un te

demande d'aller avec lui, de partir alors que ce n'est pas prévu, ce n'est pas possible ».

Mère (Journaliste free-lance), Paris. Une fille de 9 ans, un fils de 3 ans.

Je lui ai dit de n'écouter personne, aucun inconnu. Je... Je ne sais pas si j'ai raison de faire ça, si nous avons raison, mais... Malheureusement, je lui dis que les gens ne sont pas toujours ce qu'ils ont l'air d'être, et de faire attention. Quand on ne connaît pas quelqu'un, il ne faut pas le suivre, point.

Mère (Employée), Milan. Un fils de 8 ans, une fille de 6 ans.

J'ai dit à mes deux enfants que dans la rue il y a des gens que l'on ne connaît pas, et qu'il ne faut pas les suivre sans le dire aux parents, ne pas accepter de cadeaux de leur part, et surtout qu'il ne faut pas les suivre s'ils le proposent, que cela ne se fait absolument pas.

Mère (Fonctionnaire municipale), Milan. Un fils de 9 ans, une fille de 7 ans.

- 24 Les parents se trouvent confrontés à deux difficultés dans le cadre de cet enseignement. Tout d'abord, ils s'efforcent souvent d'éviter d'angoisser l'enfant, ce qui pourrait retarder sa prise d'autonomie. Cette préoccupation récurrente n'a toutefois pas empêché certains enquêtés d'indiquer, parfois non sans embarras, avoir prévenu leurs enfants que les personnes inconnues peuvent « manger » les enfants qui les suivent, les « faire disparaître », ou encore les « découper en morceaux ».

C'est une étape délicate, parce qu'il y a toutes sortes de personnes dans la rue, mais il ne faut pas non plus oublier que 99 % d'entre elles sont de bonnes personnes. Il ne faut pas que l'enfant pense que tout est dangereux, mais qu'il ait en tête que certaines situations peuvent l'être.

Père (Journaliste free-lance), Milan. Deux filles de 8 et 5 ans.

On essaie de ne pas non plus les faire devenir « paranoïaques », entre guillemets. Ils ne doivent pas penser qu'il y a un danger permanent, mais pas non plus trop faire confiance aux étrangers, être trop insouciant... (...) Il faut surtout qu'ils se méfient de certaines propositions, par exemple : « suis-moi », « j'ai un cadeau pour toi », des choses de ce genre. Tout cela on leur a appris dès leur plus jeune âge, à tous les deux.

Père (Cadre supérieur dans le secteur privé), Milan. Deux fils de 13 et 8 ans.

- 25 Mais il s'agit également de parvenir à trouver un équilibre entre la méfiance et la politesse dont il convient de faire preuve dans un même mouvement envers les inconnus, équilibre d'autant plus subtil à atteindre que les parents peuvent légitimement craindre le détournement des normes d'interaction par un adulte qui les instrumentaliserait à des fins malveillantes (voir notamment Goffman, 2013 [1963]). Se sentant confrontés à la nécessité de fournir aux enfants un cadre normatif pour l'interaction avec les inconnus, c'est alors en quelque sorte la posture de « réserve » décrite par Georg Simmel – cette combinaison d'indifférence et d'aversion qui permet aux citoyens de survivre au cœur d'un foisonnement de sollicitations et de rencontres hétéroclites (Simmel, 2004 [1903]) – que les parents enseignent à leurs enfants. Sollicité par un inconnu, l'enfant doit idéalement le saluer puis savoir décliner chacune de ses propositions, tout en faisant preuve de correction.

Mes fils ne doivent pas parler aux inconnus, sauf s'il s'agit de dire : « Bonjour ! », « Salut ! », ou toute autre manière de saluer, mais rien d'autre.

Mère (Mère au foyer, conjoint commercial), Milan. Deux fils de 11 et 9 ans.

- 26 Les demandes de renseignements non personnels doivent cependant être exaucées, directement ou en redirigeant vers d'autres adultes susceptibles d'apporter une réponse. Le constat de la diffusion de cette consigne parentale valide empiriquement l'existence de l'un des « principes » du code de comportement au sein des espaces publics urbains décrit par Lyn Lofland, la « disponibilité à l'aide limitée » (*restrained helpfulness*), qui permet

d'entrer en contact avec les inconnus sans être suspecté de mauvaises intentions lorsque c'est une aide peu engageante qui est demandée (Lofland, 1998). Elle illustre également le propos de Goffman selon lequel si « demander l'heure, du feu, une adresse ou de la monnaie » est un « droit », « la personne qui accoste [est] dans l'obligation de sélectionner une personne accostée qui semble présenter le moins de risques d'être exploitée » (Goffman, 2013 [1963], p. 113), et par voie de conséquence un adulte de préférence à un enfant.

- 27 Malheureusement, ils ne peuvent pas faire confiance à tout le monde. Il n'y a pas que des gens bien intentionnés à leur égard. Alors c'est un peu le mauvais côté, parce que c'est vrai qu'on a tendance en tant que parents à ne pas trop les lâcher, à trop leur dire : « Surtout, vous ne parlez pas, si on vous parle vous ne répondez pas », c'est un peu extrême, mais Paris, malgré tout, c'est quand même...

Donc il y a des choses que vous leur dites explicitement ?

Oui. Ce n'est jamais très facile de leur dire... Je leur dis : « Essayez de ne pas, si on vous parle, vous répondez juste mais... Vous répondez le minimum et puis après vous partez ».

Mère (Expert-comptable), Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans.

On leur dit de ne pas parler aux étrangers mais en réalité... Ce n'est pas tout à fait vrai, car si quelqu'un te demande une information, tu la lui donnes. Si quelqu'un a besoin de quelque chose... Tu essaies, je ne sais pas, je ne vais pas me défausser quand quelqu'un me demande quelque chose... Et donc ce que je te dis n'est pas vrai. Mais bien entendu, quelqu'un qui te propose de le suivre, d'aller avec lui, ou de faire quelque chose d'étrange, non : « Si tu ne le connais pas, tu ne vas nulle part, et tu rentres à la maison au pas de course, et tu en parles avec maman ».

Mère (Comptable), Milan. Deux fils de 12 et 9 ans.

Il est clair qu'ils ne doivent pas faire confiance à un inconnu, mais il ne faut pas non plus créer de phobies, dans le sens où si quelqu'un leur pose une simple question, il ne faut pas non plus ne pas répondre, on peut répondre en faisant preuve de correction, non ?

Mère (Mère au foyer, conjoint commerçant), Milan. Un fils de 14 ans, une fille de 11 ans.

- 28 L'application concrète de ces consignes peut revêtir un caractère problématique, dont les enfants eux-mêmes peuvent d'ailleurs être conscients (voir notamment Harden, 2000). L'extrait d'entretien qui suit est à ce titre éclairant, dans la mesure où cette mère parisienne y expose le caractère flou de la frontière qui sépare la politesse de la vulnérabilité dans les espaces publics, ainsi que son effort de transmission explicite de normes de comportement qui visent à garantir le respect de la première, tout en réduisant le risque d'occurrence de la seconde :

Au tout début, je me souviens, c'est peut-être un peu stupide, mais je crois que tous les parents le font, avoir expliqué à mon fils qu'il ne devait surtout pas... Qu'il fallait qu'il soit très poli avec les gens, même avec ceux qu'il ne connaissait pas, mais qu'il fallait éviter d'accepter des choses de gens étrangers, d'accepter un dialogue trop long, parce que je lui ai expliqué que les adultes savaient bien qu'il ne fallait pas parler aux enfants de façon inopinée, parce qu'il y a toujours la crainte qu'un étranger, voilà, soit malveillant. Et donc je lui ai dit : « Les adultes savent qu'il ne faut pas trop parler aux enfants, qu'il ne faut pas leur poser de question, qu'il ne faut pas leur demander de les suivre, qu'il ne faut pas leur proposer trop de choses ». J'expliquais à mon enfant que si cette situation se produisait, c'est que ça n'était pas normal. Et que donc tout en restant poli, il devait dire : « Excusez-moi, mais je n'ai pas le droit de parler à des gens que je ne connais pas », et poursuivre son chemin. [...] Et pour bien qu'il identifie la situation j'ai insisté sur le fait que normalement c'était quelque chose de socialement accepté et que son attitude ne serait pas comprise comme quelque chose d'incorrect.

Mère (Enseignant-chercheur à l'université), Paris. Deux fils de 12 et 6 ans.

- 29 Dans un tel contexte, la mobilité collective d'enfants du même âge tend à être considérée comme plus sécurisante par les parents que le même déplacement effectué seul par l'enfant. Il s'agit alors de se déplacer « tout(e) seul(e), avec... », d'après la formule spontanée mais efficace d'une mère parisienne. Les déplacements en groupe, c'est-à-dire effectués au moins à deux, renforcent le sentiment de protection des dangers extérieurs et inspirent confiance aux parents : des trajets que l'on ne laisserait pas effectuer seul à l'enfant peuvent ainsi être autorisés à condition d'« être à plusieurs » (Père, Enseignant-chercheur à l'université, Paris, une fille de 12 ans et un fils de 8 ans).
- 30 Comme l'a relevé Sandrine Depeau, « tout en renforçant la visibilité des enfants dans l'espace urbain, le groupe de pairs a également une fonction de sécurisation et de régulation des émotions et de vigilance pour les parents » (Depeau, 2008). La mobilité « à plusieurs » des enfants présente en effet aux yeux des parents l'avantage de les rendre plus visibles des conducteurs de véhicules motorisés, mais aussi dans une certaine mesure plus attentifs au moment de traverser, les uns veillant sur les autres. Elle permettrait également de faciliter l'entrée en contact avec des adultes en cas de problème. Dans une perspective assez proche de celle d'Erving Goffman quand il distingue les individus « seuls » et « avec » (Goffman, 1973 [1971]), elle garantirait surtout une moindre exposition aux contacts extérieurs, rendant plus difficile pour un inconnu d'aborder les enfants : se déplacer en groupe – « *traveling in packs* », selon la formule de Lyn Lofland (1998) – constitue bel et bien une méthode d'évitement des dangers à laquelle il est fait recours dans les espaces publics urbains. Visant à l'accroissement de la visibilité et de la capacité de réaction et de défense des enfants, la mobilité « à plusieurs » constitue en dernière analyse une stratégie de sécurisation assez proche de celle mise en œuvre par les enfants des rues qui se regroupent entre eux pour se protéger d'agresseurs éventuels (voir par exemple Pérez Lopez, 2009).

Être à plusieurs, ça veut dire que les parents sont plus confiants dans ce qui va se passer, on a moins peur de mauvaises rencontres ou de quelqu'un qui essaie de nouer un dialogue et que l'enfant ne sait pas trop comment faire, se positionner, « est-ce que je dois répondre, est-ce que je ne dois pas répondre ? ».

Père (Enseignant-chercheur à l'université), Paris. Une fille de 12 ans et un fils de 8 ans.

Si elle devait avoir un problème, ce serait différent si elle était seule. Ça me donne... Même si elles ont le même âge ce n'est pas la même chose. Elles sont en groupe, elles parlent entre elles, elles sont ensemble, je veux dire, si quelqu'un devait s'approcher elles font un peu bouclier. Par contre, toute seule, non, je ne la laisse pas aller toute seule, c'est vrai.

Mère (Mère au foyer, conjoint commerçant), Milan. Un fils de 14 et une fille de 11 ans.

- 31 L'analyse des entretiens révèle donc la façon dont tous les enfants se voient enseigner la nécessité de se méfier des véhicules motorisés et des inconnus. Elle conduit dans un second temps à montrer que les consignes relatives à la façon de se comporter dans les espaces publics urbains qui sont transmises par les parents participent à la (re)production d'une « version masculine » et d'une « version féminine » de la réalité (Berger et Luckmann, 2006 [1966]), dans la mesure où les filles se voient davantage recommander d'être discrètes que leurs pairs masculins.

Enseigner aux filles la discrétion

- 32 La perception largement partagée (quoique plus ou moins consciente et/ou critiquée selon les profils des parents) que les espaces publics sont des contextes d'interaction à dominante masculine et hétéronormée conduit souvent les parents de filles à considérer comme nécessaire de les sensibiliser à ces caractéristiques de la vie urbaine, en particulier au moment de la puberté. Ces caractéristiques ont en effet pour conséquence aux yeux des parents le fait qu'elles y sont plus fréquemment importunées par des inconnus que les garçons. Dans ce contexte où leur corps constitue potentiellement un enjeu, les filles font l'objet d'une préparation à l'éventualité de certaines situations qui pourraient les surprendre, comme le fait d'être regardée, complimentée, sifflée, touchée, voire suivie. Cette sensibilisation à la possibilité de l'occurrence de ces interactions peut tout aussi bien s'effectuer sans être remise en question (posture que l'on pourrait qualifier de « naturalisante ») que sur le registre de la déploration (posture que l'on pourrait qualifier de « réaliste »). Elle constitue dans tous les cas une forme de socialisation au fait que l'expérience des hommes et des femmes n'est pas identique dans les lieux publics, du fait de l'existence de sollicitations spécifiques ou tout du moins nettement plus fréquentes (voir notamment Gardner, 1980 ; Lieber, 2008). Avant toute chose, il s'agit pour les parents de définir et de tracer la limite de l'(in)acceptable :

La première consigne que je lui ai donnée, qui n'est pas spécifique au quartier, c'était : « personne n'a le droit de te toucher sans ton accord ». Et ça c'est vraiment une règle d'or, et si qui que ce soit l'enfreint, il n'a pas le droit de le faire et tu as le droit d'aller chercher de l'aide auprès d'adultes pour te défendre. Parce que toute seule, tu es petite, tu peux crier, mais tu ne vas pas aller très loin, tu peux donner des coups, mais tu ne vas pas aller très loin, donc ne joue pas Rambo et va chercher de l'aide. Tu peux hurler, ça déstabilise, mais voilà. C'est vraiment ça, personne n'a le droit de te toucher sans ton accord.

Mère (Cadre d'entreprise), Paris. Une fille de 14 ans.

- 33 En miroir de cette insistance sur la nécessité de considérer comme illégitime tout attouchement corporel non consenti, une enquêtée milanaise (Mère au foyer, conjoint consultant, trois fils de 22, 19 et 9 ans, deux filles de 17 et 9 ans) dont la fille s'est plainte auprès d'elle du fait que certains hommes la regardent avec insistance, explique lui avoir répondu que « ce n'est rien » tant que les approches en restent à ce stade, le regard n'entrant pas pour elle dans la catégorie des « choses sérieuses ». Un père considère de même qu'il devra transmettre à ses filles l'idée que le commentaire de rue (Gardner, 1980) doit être ignoré et jugé sans importance, tant que la limite de l'approche verbale n'est pas dépassée.

Je veux dire, ce sont des choses qui arrivent... Mes filles sont très blondes, et les Maghrébins, même si elles sont encore petites, ont tendance à faire des commentaires, qui peuvent être positifs d'ailleurs. Quand ils voient une petite blonde, ils ont du mal à ne pas te dire, si tu l'as dans les bras, qu'elle est jolie, etc. On voit vraiment que c'est quelque chose qui les étonne, qui leur plaît, et il n'y a rien de mal, dans le sens où... Ce qu'il faut, c'est leur dire, leur faire comprendre [à ses filles]. C'est un travail qu'il va falloir qu'on fasse.

Père (Journaliste free-lance), Milan. Deux filles de 8 et 5 ans.

- 34 Le cas d'une autre mère milanaise est lui aussi éclairant, dans la mesure où elle affirme qu'il est dans la norme des choses que sa fille, qui s'est plainte auprès d'elle du regard insistant d'un homme rencontré dans le métro, attire l'attention d'inconnus :

Cet homme avait dû la regarder d'un peu trop près... Je lui ai dit : « C'est normal, tu commences à devenir une jeune femme ! Défends-toi, fais attention, mais ne dramatiser pas ». [...] C'est normal que ces choses lui arrivent.

Mère (*Administratrice de biens immobiliers*), Milan. Une fille de 12 ans, deux fils de 12 et 9 ans.

- 35 Dans le cadre d'un enseignement explicite d'une posture de vigilance qu'il leur serait indispensable d'adopter, les filles se voient dès lors enseigner « comment se conduire dans les lieux publics » (Goffman, 2013 [1963]) lorsque l'on appartient au prétendu « sexe faible ». On attend d'elles qu'elles intègrent dans leur fréquentation ordinaire des espaces publics urbains des normes d'usage genrées. Une mère parisienne (Expert-comptable, deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans) a ainsi donné des « conseils particuliers » à sa fille aînée, en prévision des sollicitations dont celle-ci risquerait désormais de faire l'objet en tant que jeune femme, notamment au cours des trajets qu'elle effectue en transports en commun pour se rendre au collège. « Bien » se comporter dans les espaces publics urbains pour une fille (*fare la brava* en version italienne), c'est tout d'abord se montrer prudente (« faire gaffe », « rester sur ses gardes »), c'est-à-dire attentive à son environnement, mais aussi savoir décliner les invitations. Il s'agit également – voire surtout – de ne pas « provoquer » : dans cette perspective, il convient à la fois que les filles affichent un « message de fermeture » (Lieber, 2008) qui décline toute accessibilité, et qu'elles sachent faire preuve de passivité et ne réagissent pas aux critiques ou commentaires, toute réaction pouvant être interprétée comme une invitation à poursuivre (Goffman, 2002 [1977]).

Tu ne provoques pas, tu n'attires pas le regard, essaie d'être neutre, regarde le paysage [elle rit], et puis voilà.

Mère (*Cadre d'entreprise*), Paris. Une fille de 14 ans

- 36 Ces conseils dessinent autant de normes de comportement considérées comme appropriées de manière plus générale pour les femmes dans les espaces publics urbains. En lien avec la position qui leur est traditionnellement assignée dans les rapports de séduction hétérosexuelle (Goffman, 2002 [1977]), ces espaces tendent en effet à être perçus comme confrontant à des sollicitations différenciées selon le sexe, et exposant davantage les femmes aux regards et aux « imprévus ». Dans cette perspective, les jeunes filles sont préparées à faire preuve de davantage de passivité que les garçons, mais aussi à ne pas attirer l'attention. Le contrôle de leur habillement se trouve dès lors érigé par les parents – et en particulier par les mères – en enjeu de première importance, un effort de transmission de « normes de la bonne mesure vestimentaire » (Mardon, 2010) s'opérant en vue de réduire le risque de se faire remarquer, importuner et éventuellement agresser. En d'autres termes, la tenue des femmes adultes n'est pas la seule à n'être « jamais laissée au hasard » (Lieber, 2008) dans les espaces publics urbains.

S'habiller de manière adéquate [il sourit], et...

« Adéquate », c'est-à-dire ?

C'est-à-dire ne pas montrer son nombril, ne pas mettre de mini-jupes, faire attention au fait qu'elle peut plaire à une population jeune et masculine.

Père (*Enseignant dans le secondaire*), Milan. Deux filles de 14 et 9 ans

- 37 La profondeur des décolletés, la longueur des jupes et des « hauts » et la coupe des pantalons font l'objet d'une attention spécifique. En décrivant la « sagesse » vestimentaire de sa fille, cette enquêtée parisienne brosse en négatif le portrait des pratiques susceptibles d'être considérées comme posant problème (jupes courtes, bas du ventre apparent, vêtements cintrés, décolletés plongeants) :

La manière de s'habiller, non. Non, parce que je n'ai pas besoin pour l'instant, elle n'est pas du tout féminine. Enfin, elle commence à l'être un peu, elle est un peu coquette, mais elle veut passer inaperçue, elle ne met plus du tout, déjà depuis l'an dernier, elle ne met plus de tout de jupe ni de robe, elle n'a plus envie, elle est plutôt pantalon, jean, sportswear, quoi, pull à capuche, donc non, je ne lui en parle pas, de ça. Je n'ai pas besoin, pour l'instant, de la mettre... Je n'ai pas envie de créer des inquiétudes... Alors que pour l'instant elle est plutôt tranquille, quoi.

Mère (Chargée de projet dans une association), Paris. Une fille de 11 ans

- 38 Au-delà du seul cas de l'habillement, c'est l'ostentation de la féminité qui est en jeu, les pratiques de maquillage pouvant elles aussi faire l'objet de négociations, voire d'interdits (voir également Mardon, 2011). Ces questions n'ont à l'inverse été évoquées que de manière exceptionnelle pour les garçons, essentiellement au sujet du port de pantalons « taille basse » qui peuvent laisser apparaître leurs sous-vêtements. Cette exonération des restrictions en vigueur pour les filles est en grande partie liée au fait que le « code sexuel » (Whyte, 1943) perçu comme dominant dans la rue est celui de l'hétérosexualité masculine : l'ensemble des parents considèrent les espaces publics urbains comme des espaces où les filles vont nécessairement davantage attirer l'attention que les garçons, et pour un certain nombre d'entre eux qu'il convient de les préparer à cet état de fait. Les filles tendent alors à se retrouver prises au piège entre les normes de présentation de soi dominantes au sein de leurs groupes de pairs et les réticences dont font preuve leurs parents au moment de les laisser s'aventurer sans eux dans les espaces publics urbains.

Conclusion

- 39 Si l'approche par l'action éducative des parents n'offre qu'un point de vue partiel sur la socialisation à la ville des enfants, dans la mesure où ces derniers sont exposés à des processus de socialisation pluriels et en concurrence (Lahire, 2001), l'exploration enfantine de la ville est largement structurée par les autorisations et interdits parentaux, en particulier dans le cas des enfants les plus jeunes.
- 40 La description de la façon dont les parents enseignent à leurs enfants comment se comporter dans les espaces publics de deux sociétés urbaines européennes, Paris (France) et Milan (Italie), constitue ainsi une contribution empirique à la connaissance des modalités de découverte de la grande ville contemporaine par les enfants. En mettant en lumière un certain nombre de contenus de la socialisation à la ville des enfants, elle permet de mieux penser l'articulation entre l'« ordre de l'interaction » (Goffman, 1983) et l'action éducative mise en œuvre au quotidien par les parents. Dans les deux villes étudiées, il s'agit pour les parents d'orchestrer un processus d'apprentissage ambigu, inculcation simultanée de règles d'interaction et de circulation, mais aussi de la nécessité de se méfier du respect inconditionnel de ces règles par les autres usagers des espaces publics urbains, en particulier par les adultes. S'efforçant de trouver un équilibre entre la méfiance et la politesse dont il convient de faire preuve envers les inconnus, ils ressentent la responsabilité de transmettre aux enfants un guide pour l'interaction, qui s'avère en définitive assez proche de la posture de « réserve » décrite par Georg Simmel il y a plus d'un siècle, combinaison d'indifférence et d'aversion (Simmel, 2004 [1903]).
- 41 L'étude des consignes relatives à l'interaction avec les inconnus montre dans le même temps que celles-ci se distinguent en partie selon le sexe de l'enfant, les filles voyant leur présence dans les espaces publics urbains davantage sujette à recommandations que les garçons. Des normes d'usage genrées de ces espaces se dégagent ainsi du contenu des

enseignements transmis par les parents, en lien avec la perception partagée de leur caractère masculin et hétéronormé. Les parents tendent de fait à anticiper des sollicitations plus fréquentes pour les filles, en particulier après la puberté : celle-ci marque leur accès au statut de (jeunes) femmes, qui implique manifestement un certain nombre de restrictions à l'exploration autonome de la ville. On peut faire l'hypothèse que ces recommandations genrées contribuent à l'apprentissage de manières distinctes de se comporter au sein des espaces publics urbains, en lien avec l'intériorisation de craintes spécifiques par les filles, ce que les recherches directement réalisées auprès d'enfants tendent à confirmer (voir notamment O'Brien et *al.*, 2000 et Harden, 2000). En d'autres termes, l'association opérée par le sens commun entre espaces publics, féminité et danger (Lieber, 2008) semble en partie produite et reproduite par l'action éducative des parents, qui contribue au quotidien à fabriquer un rapport différencié des filles et des garçons aux espaces publics urbains, mais aussi sans doute de manière plus générale au monde social.

BIBLIOGRAPHIE

- Ariès, P. 1960. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil.
- Arrigoni, P. 2010. « Via Padova. Tra cosmopolis e ordine pubblico », dans *Milano Downtown. Azione pubblica e luoghi dell'abitare*, sous la dir. de M. Bricardi et P. Savoldi P, Milan, Et al., p. 163-189.
- Authier, J-Y. et S. Lehman-Frisch. 2012. « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 195, p. 58-73.
- Berger, P. et T. Luckmann. 2006 (1966). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- Bernard, J. 1939. « The Neighborhood Behavior of School Children in Relation to Age and Socioeconomic Status », *American Sociological Review*, vol. 4, no 5, p. 652-662.
- Best, J. 1987. « Rhetoric in Claims-Making : Constructing the Missing Children Problem », *Social Problems*, vol. 34, no 2, p. 101-121.
- Bourdieu, P. 1980. *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Cahill, S. 1990. « Childhood and Public Life: Reaffirming Biographical Divisions », *Social Problems*, vol. 37, no 3, p. 390-402.
- Casabianca (de), R-M. 1959. *Enfants sans air. Étude sociologique des enfants d'un quartier urbain*, Paris, Fleurus.
- Chawla, L. et K. Malone. 2003. « Neighbourhood Quality in Children's Eyes », dans *Children in the City: Home, Neighbourhood and Community*, sous la dir. de P. Christensen et M. O'Brien, Londres, Routledge, p. 118-141.
- Cloutier, M-S. et J. Torres. 2010. « L'enfant et la ville: notes introductives », *Enfances, Familles, Générations*, no 12, p. i-xv.
- Cousin, B. 2008. *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et à Milan. Contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux*

dynamiques d'auto-ségrégation, thèse de doctorat en sociologie, Paris et Milan, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca.

Delalande, J. 2001. *La cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Depeau, S. 2008. « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris intra-muros et banlieue parisienne », *Enfances, Familles, Générations*, no 8.

Fotel, T. et T. Uth Thomsen. 2003. « The Surveillance of Children's Mobility », *Surveillance & Society*, vol. 1, no 4, p. 535-554.

Gardner, C. B. 1980. « Passing by: Street Remarks, Address Rights, and the Urban Female », *Sociological Inquiry*, vol. 50, no 3-4, p. 328-356.

Gayet-Viaud, C., C. Rivière et P. Simay. 2015. « Les enfants dans la ville », *Métropolitiques*, 8 avril. <http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-dans-la-ville.html>

Glévarec, H. 2010. « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, vol. 40, no 1, p. 19-30.

Goffman, E. 2013 (1963). *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica.

Goffman, E. 1973 (1971). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Minuit.

Goffman, E. 2002 (1977). *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute.

Goffman, E. 1983. « The Interaction Order », *American Sociological Review*, vol. 48, no 1, p. 1-17.

Granié, M-A. 2010. « Socialisation au risque et construction sociale des comportements de l'enfant piéton : éléments de réflexion pour l'éducation routière », *Enfances, Familles, Générations*, no 12, p. 88-110.

Hannerz, U. 1983 (1980). *Explorer la ville*, Paris, Minuit.

Harden, J. 2000. « There's No Place like Home : The Public/Private Distinction in Children's Theorizing of Risk and Safety », *Childhood*, vol. 7, no 1, p. 43-59.

Holloway, S. et G. Valentine. 2000. « Spatiality and the New Social Studies of Childhood », *Sociology*, vol. 34, no 4, p. 763-783.

Jenks, C. 1996. *Childhood*, Londres et New York, Routledge.

Karsten, L. 2003. « Children's Uses of Public Space. The Gendered World of the Playground », *Childhood*, vol. 10, no 4, p. 457-473.

Karsten, L. 2005. « It All Used to Be Better? Different Generations on Continuity and Change in Urban Children Daily Use of Space », *Children's Geographies*, vol. 3, no 3, p. 275-290.

Kosunen, S. et C. Rivière. 2018. « Alone or Together in the Neighbourhood? School Choice and Families' Access to Local Social Networks », *Children's Geographies*, vol. 16, n° 2, p. 143-155

Lahire, B. 2001. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Armand Colin.

Lahire, B. 2007. *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte.

Lehman-Frisch, S. et J. Vivet. 2011. « Géographies des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes*, no 3.

- Lehman-Frisch, S., J-Y. Authier et F. Dufaux. 2012. Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'études no 153.
- Leroy, S. 2010. « "Bats-toi ma sœur". Appropriation de l'espace public urbain et contestation de la norme par les homosexuels », *Métropoles*, no 8.
- Lewis, P. et J. Torres. 2010. « Les parents et les déplacements entre la maison et l'école primaire: quelle place pour l'enfant dans la ville? », *Enfances, Familles, Générations*, no 12, p. 44-65.
- Lieber, M. 2008. Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question, Paris, Presses de Sciences Po.
- Lofland, L. 1973. *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, New York, Basic Books.
- Lofland, L. 1998. *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*, New York, Aldine De Gruyter.
- Mardon, A. 2010. « Pour une analyse de la transition entre enfance et adolescence », *Agora débats/jeunesses*, no 54, 2010, p. 13-26.
- Mardon, A. 2011. « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement », *Réseaux*, no 168-169, p. 111-132.
- McMillan, T. 2005. « Urban Form and a Child's Trip to School: The Current Literature and a Framework for Future Research », *Journal of Planning Literature*, no 19, p. 440-456.
- O'Brien, M., D. Jones, D. Sloan. et D. Ruskin. 2000. « Children's Independent Spatial Mobility in the Urban Public Realm », *Childhood*, no 7, p. 257-277.
- Pain, R. 2006. « Paranoid Parenting? Rematerializing Risk and Fear for Children », *Social & Cultural Geography*, vol. 7, no 2, p. 221-243.
- Pain, R, S. Grundy, S. Gill, E. Towner, G. Sparks et K. Hughes. 2005. « "So Long as I Take my Mobile": Mobile Phones, Urban Life and Geographies of Young People's Safety », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, no 4, p. 814-830.
- Pérez Lopez, R. 2009. *Vivre et survivre à Mexico. Enfants et jeunes de la rue*, Paris, Karthala.
- Rivière, C. 2014a. *Ce que tous les parents disent? Approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)*, thèse de doctorat en sociologie, Paris et Milan, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca.
- Rivière, C. 2014b. « Allô bébé bobo? Usages du téléphone mobile dans l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants », *RESET. Recherches en Sciences Sociales sur Internet*, n° 3.
- Rivière, C. 2016. « "Les temps ont changé". Le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics au prisme des souvenirs des parents d'aujourd'hui », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 111, p. 6-17.
- Rivière, C. 2017. « La fabrique des dispositions urbaines. Propriétés sociales des parents et socialisation urbaine des enfants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 216-217, p. 64-79.
- Rivière, C. 2018. « Entre craintes et célébration. Élever son enfant en contexte de mixité sociale », *Diversité*, n° 191, p. 90-95.

- Simmel, G. 2004 (1903). « Métropoles et mentalité » dans *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, sous la dir. de Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Flammarion, 2004, p. 61-77.
- Simmel, G. 1992 (1908). *Sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Singly (de), F. et C. Giraud. 2012. *En famille à Paris*, Paris, Armand Colin.
- Valentine, G. 1997a. « "Oh Yes I Can". "Oh No You Can't": Children and Parents' Understandings of Kids' Competence to Negotiate Public Space Safely », *Antipode*, vol. 29, no 1, p. 65-89.
- Valentine, G. 1997b. « "My Son Is a Bit Dizzy." "My Wife Is a Bit Soft": Gender, Children, and Cultures of Parenting », *Gender, place and culture*, vol. 4, no 1, p. 37-62.
- Valentine, G. 1997c. « A Safe Place to Grow Up? Parenting, Perceptions of Rural Safety and the Rural Idyll », *Journal of rural studies*, vol. 13, no 2, p. 137-148.
- Valentine, G. 2004. *Public Space and the Culture of Childhood*, Aldershot, Ashgate.
- Valentine, G. et J. Mc Kendrick. 1997. « Children's Outdoor Play: Exploring Parental Concerns about Children's Safety and the Changing Nature of Childhood », *Geoforum*, vol. 28, no 2, p. 219-235.
- Valentine, G. et T. Skelton T. 2003. « Finding Oneself, Losing Oneself: The Lesbian and Gay "Scene" as a Paradoxical Place », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, no 4, p. 849-866.
- Whyte, W. F. 1943. « A Slum Sex Code », *American Journal of Sociology*, vol. 49, no 1, p. 24-31.
- Wirth, L. 1938. « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, no 1, p. 1-24.
- Witten, K., R. Kearns, P. Carroll, L. Asiasiga et N. Tava'e. 2013. « New Zealand Parents' Understandings of the Intergenerational Decline in Children's Independent Outdoor Play and Active Travel », *Children's Geographies*, vol. 11, no 2, p. 215-229.

NOTES

1. Définis comme les *lieux publics et accessibles à tous en milieu urbain*, principalement le réseau viaire, les places et les parcs, ainsi que les transports en commun. Bien que l'accès à ces derniers soit en théorie payant, la nécessité des déplacements en contexte métropolitain rend leur inclusion indispensable, l'expérience de la promiscuité associée à leur usage constituant l'une des principales caractéristiques de la vie urbaine moderne (Simmel, 1992 [1908]).
2. Complétée par un recours ponctuel à l'observation ethnographique et par la tenue régulière d'un journal de terrain.
3. La conversion des professions des enquêtés milanais vers les catégories socioprofessionnelles françaises de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a été facilitée par la liste des correspondances des catégories professionnelles de l'ISTAT (Istituto Nazionale di Statistica) établie par Bruno Cousin (Cousin, 2008).
4. Reflet du caractère genré du rapport aux normes routières et à leur transgression (Granié, 2010).

RÉSUMÉS

Cadre de la recherche : Un nombre limité de recherches se sont intéressées au rôle joué par les parents dans la régulation de l'accès des enfants aux espaces publics urbains.

Objectifs : Cet article a pour objectif de contribuer à la description du processus de *socialisation à la ville* des enfants. Il vise à enrichir l'approche interactionniste des comportements en public en interrogeant leur genèse, et en particulier l'enseignement de normes de présentation de soi, de manières d'agir et de représentations du danger.

Méthodologie : L'article s'appuie sur une thèse de doctorat en sociologie portant sur les modalités de l'encadrement parental des déplacements et des activités et des enfants dans les espaces publics. Le matériau principal est un corpus d'entretiens (n = 78) conduits auprès de parents vivant dans deux espaces péricentraux de mixité sociale à Paris (France) et Milan (Italie).

Résultats : Dans les deux contextes étudiés, les parents orchestrent un processus d'apprentissage ambigu, l'inculcation de règles d'interaction et de circulation s'accompagnant de la transmission d'une méfiance vis-à-vis du respect de ces règles par les autres citoyens. L'étude des consignes relatives à l'interaction avec les inconnus montre par ailleurs que celles-ci se distinguent en partie selon le sexe de l'enfant, les filles voyant leur présence dans les espaces publics urbains davantage sujette à recommandations.

Conclusions : L'article aide à mieux articuler l'« ordre de l'interaction » (Goffman, 1983) et l'action éducative mise en œuvre au quotidien par les parents. Il invite à penser les effets de la transmission de normes d'usage genrées en termes d'incorporation de manières distinctes de se comporter et d'appréhender l'espace urbain.

Contribution : La description des principaux contenus de la socialisation à la ville des enfants constitue une contribution empirique à la connaissance des modalités de découverte des sociétés urbaines contemporaines par les enfants.

Research framework : As of yet, a limited amount of research has analysed the role played by parents in regulating children's access to urban public space.

Objectives : This article aims to describe the process of children's *city socialization*. Its objective is to enrich the interactionist approach to public behaviour by highlighting its socio-genesis. The particular focus of this study is how norms of self-presentation, ways of behaving and perceptions of danger, are taught.

Methodology : The analysis relies on a doctoral dissertation focusing on parental supervision of children's mobility and their activities in public spaces. The data mainly consists of in-depth interviews (n = 78) conducted with parents living in two socially mixed areas of Paris (France) and Milan (Italy).

Results : Parents appear to provide ambivalent instruction regarding the transmission of interaction and traffic rules as they are often accompanied by a certain disrespect for these same rules by other urbanites. The instructions transmitted to children are partly differentiated depending on the gender of the child as the presence girls in urban public space appears to be more tightly controlled than that of boys.

Conclusions : The article helps articulate the "interaction order" (Goffman, 1983) of daily parental educational practices. It sheds light on the impact of transmitting gendered norms on children's perceptions and practices of urban space.

Contribution : The description of the main contents of children's city socialization processes makes an empirical contribution to the knowledge of children's discovery of contemporary urban societies.

INDEX

Mots-clés : enfants, espaces publics, parents, socialisation, ville

Keywords : children, parents, public space, socialization, urban realm

AUTEUR

CLÉMENT RIVIÈRE

Maître de conférences en sociologie, Université de Lille/CeRIES, clement.riviere@univ-lille.fr